Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Barzan du 05 janvier 2023

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Barzan s'est réuni le 05 janvier 2023 en salle polyvalente de Barzan à 18 heures.

Etaient présents : les adhérents

Les nouveaux membres adhérents Le Président et la Secrétaire

Rapport du Trésorier lu par le Président :

du 01/01/2022 au 31/12/2022 Total des charges : 15013€ Total des produits : 14523€

Perte: 489€

Investissements:1559€

Subvention reçue en 2023 pour 2022 : 300€

Déficit final: 189€

Solde en compte : 12655€

Le quitus a été donné au Président après un vote à mains levées à l'unanimité.

Bilan des activités 2022 :

Dans son ensemble le bilan 2022 est satisfaisant avec un résultat équilibré. Les activités ont été variées avec une augmentation de la fréquentation. Toutefois on déplore la démission du Vice-Président et de la Trésorière.

Pour 2023, en pièce jointe, la liste des activités programmées.

Renouvellement du Bureau

Président : Jacques Baudhuin élu à l'unanimité Vice-Président : Pierre Multier élu à l'unanimité Secrétaire : Monique Baudhuin élue à l'unanimité

Trésorier : Patrick Mars élu à l'unanimité

le Bureau est ainsi composé pour 2ans.

Modification du siège social

Il a été décidé une modification du siège social de l'Association, à savoir : le siège social se situe désormais : 4 rue de la Côte d'Ivoire 17120 Barzan Les nouveaux statuts joints en annexe

La séance est levée à 19h30

Le Président Le Vice-Président Le Trésorier La Secrétaire